

Arrêté

Générale

modern

Arrêté n° 90-1027/CAR Exonération T.I.C

n° 90-1027/CAR

Ministère
PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Numéro JO
n° 18 du 30/09/1990

Date de publication
17 octobre 1990

Date du numéro
30 septembre 1990

INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

TEXTE INTÉGRAL

sont exonérées de taxes et surtaxes d'importation ainsi que des frais de port. — 3 caisses d'un poids total de 74 kg contenant des pieces de echange pour armement, on du Gouvernement francais a l'AND.